



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **16 décembre 2019**

Délibération n° 2019-3997

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Rapport des délégataires de services publics - Activité d'exploitation de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Rillieux la Pape par la société Valorly - Exercice 2018**

service : **Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Mission modes de gestion et délégation de service public**

**Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Claisse**

**Président : Monsieur David Kimelfeld**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 164

Date de convocation du Conseil : mardi 26 novembre 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 18 décembre 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burrucand, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Hugué, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, M. Llung, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à Mme Runel), Bernard (pouvoir à M. Eymard), Mme Balas (pouvoir à Mme de Lavernée), M. Bousson (pouvoir à M. Suchet), Mmes Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Leclerc (pouvoir à M. Petit), MM. Martin (pouvoir à M. Girard), Moretton (pouvoir à M. Jeandin), Piegay (pouvoir à M. Germain), Sannino (pouvoir à Mme Laurent).

Absents non excusés : MM. Vesco, Aggoun, Genin, Passi.

**Conseil du 16 décembre 2019****Délibération n° 2019-3997**

commission principale :	proximité, environnement et agriculture
objet :	<b>Rapport des délégataires de services publics - Activité d'exploitation de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Rillieux la Pape par la société Valorly - Exercice 2018</b>
service :	Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Mission modes de gestion et délégation de service public

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 21 novembre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) précise les modalités de compte-rendu des rapports des délégataires de services publics et dispose qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

L'article L 1413-1 du CGCT dispose que la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) doit examiner ces rapports chaque année.

L'usine d'incinération des ordures ménagères de Rillieux la Pape est gérée dans le cadre d'un contrat de concession qui prévoit la construction, l'exploitation et le renouvellement de l'ensemble des ouvrages réalisés, confié à la société Valorly. Ce contrat est conclu pour une durée de 30 ans. Le contrat a pris fin le 30 juin 2019.

Le rapport du délégataire présenté à la Métropole de Lyon, au titre de l'exercice 2018, comprend les comptes relatifs à l'exécution de la délégation de service public (DSP) et un rapport d'activités et de qualité de service, intégrant les engagements environnementaux et la politique de développement durable du délégataire.

Sur l'ensemble de l'année 2018, Valorly a pris en charge 149 233 tonnes de déchets, conformément à l'avenant n° 12, dont 145 390 tonnes incinérées à l'usine, et 3 843 tonnes ont été détournées aux frais du délégataire pour être traitées sur des filières externes. Le taux de disponibilité cumulé des 2 lignes atteint 87 % (15 256 heures réalisées sur 17 500 possibles).

Le tableau ci-après présente, avec un éclairage rétrospectif sur 3 exercices, les principaux indicateurs d'activité et financiers :

Libellé	2016	2017	2018	Variation 2017-2018		
				en %	tendance	
indicateurs d'activité	tonnage traité	145 714	149 321	149 233	0 %	→
	<i>dont incinéré</i>	145 714	137 725	145 390	+ 6 %	↗
	<i>dont détourné</i>	0	11 595	3 843	- 67 %	↘
	chaleur commercialisée (MWh)	83 341	84 892	84 893	0 %	→
	production électrique (MWh)	43 769	35 861	42 754	+ 19 %	↗
indicateurs financiers (en k€)	chiffre d'affaires	15 745	15 741	16 086	+ 2 %	↗
	charges d'exploitation	17 294	16 225	15 907	- 2 %	↘
	résultat net	447	1 825	2 354	+ 29 %	↗

Le taux de performance énergétique en 2018 s'établit à 70 % grâce à l'amélioration de la disponibilité des équipements.

Au plan financier, le chiffre d'affaires est relativement stable du fait de la stagnation du volume traité.

Le délégataire poursuit son programme de gros entretien renouvellement (GER) en vue de la remise des installations en bon état de fonctionnement au 30 juin 2019. Le montant validé des dépenses pour 2018 s'élève à 2 404 k€. Les dépenses les plus importantes ont concerné les travaux sur le pont ordures ménagères, les fours et chaudières et le traitement des fumées.

L'usine d'incinération compte un effectif total de 38 personnes affectées à temps plein, plus 3 alternants. Les charges de personnels sont en baisse de 3 % en raison de 2 départs non remplacés.

Le résultat net s'élève à 2 354 k€ pour 2018. La rentabilité de l'usine demeure positive, la profitabilité moyenne sur la durée du contrat s'élève à 2,1 % avant impôt sur les sociétés (en euros courants).

Le rapport du délégataire a été soumis pour avis à la séance plénière de la CCSPL du 17 octobre 2019. Il appartient donc au Conseil de la Métropole de l'examiner pour en prendre acte ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la CCSPL comme ci-après annexé ;

Ouï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

#### **DELIBERE**

**Prend acte** du rapport 2018 produit par la société Valorly au titre de la DSP pour l'activité d'exploitation de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Rillieux la Pape.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 18 décembre 2019.**